



Association Les Légrémis Gluiras

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 20 MARS 2025 à 18h30 HEURES.

Une fiche de présence est signée afin de prendre en compte l'ensemble des membres du conseil d'administration présents et représentés.

Sont présents : Emmanuelle Sagnard (présidente), Marjolaine Matray-Aurenche (vice-présidente), Céline Cuvilliez (secrétaire), Jean-Luc Defaye (trésorier), Pierre Calvat, François Salzman, Ali-Patrick Louahala & Jean-Louis Silhol.

Est excusée : Paulette Schultès.

Avant de débiter l'ordre du jour établi, Marjolaine souhaite effectuer un tour de table où chacun pourra s'exprimer concernant son rôle et sa place au sein de l'association.

Chacun s'exprime et apporte son ressenti et sa façon de voir les choses.

Approbaton du Compte-rendu du CA qui s'est tenu le 19 février 2025 :

Ali-Patrick prend la parole et s'étonne d'avoir reçu par deux fois la même version du compte-rendu de la précédente Assemblée Générale, alors qu'il avait émis des remarques sur des manquements lors de la première diffusion. Les autres membres présents affirment avoir bien reçu la deuxième édition dûment modifiée. Emma, explique que les remarques ont effectivement été prises en compte et qu'un point de vigilance sera

apporté quant au vote uniquement du rapport moral et pas le rapport d'activités et moral en même temps. Ali-Patrick insiste sur la nécessité d'apporter de la rigueur.

Le compte-rendu du CA qui s'est tenu le 19 février 2025 est voté à l'unanimité des présents.

Point sur la réunion du comité de pilotage Ronde des fours du 14 mars 2025 :

Anne-Marie Chevallier se propose de faire les courses pour l'atelier caillettes et pain-pommes. Il sera nécessaire de vérifier cette information et si c'est le cas, que quelqu'un vienne l'aider dans cette tâche.

L'ensemble des responsables sont listés, le camion frigorifique a été réservé.

Céline prendra contact avec Nora Chasson, infirmière, pour voir avec elle ce qui est nécessaire d'avoir en matière de bobologie pour accueillir à l'arrivée les randonneurs et de prodiguer les premiers soins. Il sera demandé à Nora si cette dernière souhaite participer à nouveau cette année.

Céline & Emmanuel (toujours à confirmer) seront serre-fil de la ronde des fours avec pour objectif de ramasser tous les balisages, poteaux & panneaux.

Une reconnaissance de la randonnée est proposée par Emma le 30 mars à la place d'une randonnée prévue. Après réflexion, il s'avère que ce n'est pas judicieux. Lors de la réunion des bénévoles, (le 26 avril à la salle de la Fargatte), les personnes intéressées par cette reconnaissance, ceux qui s'occuperont des inscriptions et ceux qui tiendront les fours, plus particulièrement, seront invités à effectuer cette journée pour reconnaître la randonnée.

Emma se chargera de faire la liaison entre les différents fours et de ramener quelques randonneurs fatigués ou blessés.

Pierre et Jean-Luc attendent la réunion des bénévoles pour se positionner sur des postes.

La préparation des caillettes se fera, au final, le samedi 03 mai.

Il faudra demander à Evelyne Périgault s'il est possible d'utiliser sa salle à manger pour préparer le repas des bénévoles, ce jour là.

Le prochain comité de pilotage se fera le 10 avril 2025 à 18h à la salle du conseil municipal de la mairie de Gluiras.

Licences randonneurs :

A l'un des derniers CA, il a été dit que la souscription de la licence FFR sera effectuée par l'association pour l'ensemble des membres du bureau ainsi qu'à ceux qui organisent au moins deux randonnées dans l'année. A ce jour, seule l'association est adhérente. François propose de former quelqu'un pour les inscriptions. Il souligne de plus l'intérêt d'être adhérent à cette fédération qui offre la possibilité de bénéficier de formations au niveau du balisage, de l'encadrement d'une randonnée ...

Pour information , le coût d'une licence est de 30,85 € par an.

Marjolaine se propose pour accomplir cette tâche.

Point sur le trail permanent :

Emma demande pourquoi le trail intercommunal n'a pas abouti ?

Ali-Patrick retrace l'historique : en 2017 l'idée d'un trail permanent prend forme. Des contacts entre les maires des communes de Gluiras, Beauvène, Saint-Christol, Saint-Genest Lachamp et Saint-Barthélémy-le-Meil se font. Les maires sont très intéressés, les techniciens randonnée ont travaillé dessus. En 2019, une proposition de parcours est faite avec un parcours de 42 km qui passe dans chacune des communes. Le parcours final ressemble à une marguerite, où chaque commune avait une boucle incluse dans le parcours de 42 km.

Ce dossier a été présenté aux deux intercommunalités concernées, à savoir Val'Eyrieux et la CAPCA. Mais d'autres priorités ont été données par la CAPCA et le dossier s'est retrouvé en dormance.

A ce jour, le dossier semble être à nouveau, remis au goût du jour par le responsable tourisme de la CAPCA. La difficulté sera de gérer deux intercommunalités pour un même projet.

Ali-Patrick estime qu'un parcours sans compétition n'a pas grand sens et qu'un gros travail de référencement et la communication serait nécessaire en cas de parcours permanent sans compétition.

Ce dossier sera remis à l'ordre du jour après la ronde des fours.

Plan de financement investissement :

François expose le risque que court l'association du fait de sa trésorerie importante (environ 20 K€).

Le fisc pourrait imposer l'association au motif que cette dernière n'a pas vocation à faire des bénéfices.

Pour palier ce risque il est proposé d'établir un plan de financement de travaux tels que la réfection de ponts, de murs ...

Jean-Luc indique qu'il n'est pas nécessaire d'être précis à ce stade, il s'agit plutôt d'une écriture comptable.

Pierre propose de créer un groupe de réflexion permettant de travailler sur un inventaire exhaustif des besoins en matière de travaux.

Dans ce groupe de travail il pourrait y avoir Régine Chareyre, Jean-Louis Silhol. Une demande au préalable à Régine sera faite avec comme principe celui de proposer un état pour la fin de l'année 2025.

Journée festive à Fougères :

Marjolaine propose le 08 mai au soir (après le ronde des fours) une soirée dansante avec Rose & Max et de continuer le 09 mai par une ouverture du hameau avec des ateliers « soin à la personne » (Qi Gong, massage, atelier d'écritures ...). Cette manifestation sera organisée par Marjolaine.

Le projet ne semble pas forcément en lien avec la Ronde des Fours mais par contre il est proposé à Marjolaine qu'elle ait un stand au marché des producteurs le jours de la ronde des fours afin qu'elle puisse communiquer sur ce projet du 09 mai.

Questions diverses :

Emma informe que le 03 avril à la mairie se tiendra à 18h30 (salle du conseil municipal), la réunion du marché des producteurs, et le 26 avril à Saint-Michel-de-Chabrilanoux aura lieu l'inauguration du sentier d'Art en paysage. Ce sera le même jour que la réunion des bénévoles mais Emma et Marjolaine sont intéressées pour y aller. Toutes les personnes intéressées devront informer Emma (Port : 06 89 84 94 98).

Céline demande s'il est nécessaire de faire des demandes de subventions pour la ronde des Fours et auprès de quelle organisme, collectivité territoriale ... ?

Il est décidé de faire des demandes auprès de la CAPCA, du Conseil Départemental.

François rappelle que l'association reste dans l'attente du versement d'une subvention de 600 € attribuée par la CAPCA sur les 900 € demandés pour le trail de l'année dernière. François et Céline vont faire le nécessaire pour récupérer cette subvention attendue.

Une subvention de fonctionnement est également à demander auprès de la commune de Gluiras.

Emma informe que pour l'année prochaine il sera possible d'avoir les pommes de terre pour la ronde des fours à 1€ le kilo par Jean Delarbre.

Le prochain CA sera fixé par Emma.

Fin de séance à 20h30

La Présidente

Emmanuelle Sagnard



La Secrétaire

Céline Cuvilliez

